

# TVA sur encaissements

## Gestion commerciale 2017

## SOMMAIRE

<b>1. OBJECTIF</b> .....	<b>3</b>
<b>2. PARAMETRAGE</b> .....	<b>3</b>
2.1 Créer un compte comptable .....	3
2.2 Créer un journal .....	3
2.3 Paramétrage des codes de tva .....	3
<b>3. EDITION DU JUSTIFICATIF DE TVA SUR ENCAISSEMENTS</b> .....	<b>4</b>
3.1 Comptabilisation .....	4
3.2 Editer le justificatif de TVA sur encaissements .....	4
3.2.1 <i>Etat de la TVA encaissée</i> .....	4
3.2.2 <i>Etat de la TVA non encaissée</i> .....	6
<b>4. COMPRENDRE SON JUSTIFICATIF DE TVA</b> .....	<b>9</b>
4.1 Etat de la TVA encaissée détaillé .....	9
4.1.1 <i>Tableau « TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie »</i> .....	9
4.1.2 <i>Tableaux synthétiques sur les mouvements de trésorerie</i> .....	10
4.1.3 <i>Tableau « TVA encaissée sur les mouvements hors trésorerie »</i> .....	11
4.1.4 <i>Tableau synthétique sur les mouvements hors trésorerie</i> .....	11
4.1.5 <i>Tableau « Synthèse de la TVA encaissée</i> .....	11
4.2 Etat de la TVA non encaissée détaillé .....	12
4.2.1 <i>A quoi correspondent les diverses colonnes ?</i> .....	12
4.2.2 <i>A quoi correspondent les diverses lignes ?</i> .....	12

## 1. OBJECTIF

Pour les dossiers de Gestion Commerciale devant gérer la TVA sur encaissements, il n'est plus nécessaire de passer une écriture de régularisation à partir de la Gestion Commerciale. C'est le module de TVA d'Isacompta qui calcule automatiquement la TVA encaissée au moment de la déclaration de TVA.

## 2. PARAMETRAGE



Cette étape est à réaliser seulement lors de la première déclaration de TVA, le logiciel gardant tous vos paramètres en mémoire.

Dans tous les cas, il faut faire valider vos choix de comptes par votre comptable.

### 2.1 Créer un compte comptable

- ✓ Créer un compte de classe 7 pour les ventes non encaissées (ex. : 70000000). Ce compte doit être spécifique à cette utilisation.
- ✓ Créer un compte de TVA pour la TVA non-encaissée (ex : 44584000).

ÉTAPE 1 : en Gestion Commerciale, aller dans le menu **Comptabilité\Plan comptable**

ÉTAPE 2 : saisir le n° de compte dans la case « Compte », le libellé et sélectionner le type de compte « Général »

ÉTAPE 3 : valider en cliquant sur 

ÉTAPE 4 : cliquer sur  pour créer un nouveau compte ou fermer avec le bouton 

### 2.2 Créer un journal

- ✓ Créer un journal spécifique (conseillé) de type OD :

ÉTAPE 1 : ouvrir Isacompta

ÉTAPE 2 : aller dans le menu **Paramètres\Journaux**

ÉTAPE 3 : cliquer sur le bouton 

ÉTAPE 4 : saisir le code du journal, le libellé, la classe « Mixte », le type « Opérations Diverses »

ÉTAPE 5 : valider avec le bouton 

ÉTAPE 6 : fermer avec le bouton 

### 2.3 Paramétrage des codes de tva

Il faut paramétrer tous les codes TVA de vente qui sont sur encaissements de la façon suivante :

ÉTAPE 1 : ouvrir Isacompta

ÉTAPE 2 : aller dans le menu **Paramètres\Codes TVA**

ÉTAPE 3 : mettre « Encaissement » dans la colonne « Fait générateur »

ÉTAPE 4 : renseigner le bon « Type d'opération » et le « Type de Taux » parmi la liste disponible

ÉTAPE 5 : enregistrer en cliquant sur 



Après avoir renseigné le « Type de taux », le logiciel de Comptabilité reportera automatiquement le taux de tva correspondant dans la colonne « Taux actif ».



La déclaration de tva réalisée dans Isacompta, prend en compte uniquement les codes de tva qui ont un type d'opération, un type de taux et un taux actif renseignés.



La déclaration de tva n'est pas réalisable dans un Isacompta auxiliaire, vous n'avez donc pas besoin de renseigner le « Type de taux » et le « Type d'opération » pour les codes de TVA.

## 3. EDITION DU JUSTIFICATIF DE TVA SUR ENCAISSEMENTS

### 3.1 Comptabilisation

Il faut comptabiliser toutes les factures, tous les avoirs et tous les règlements jusqu'à la date de déclaration.

ÉTAPE 1 : aller dans le menu **Ventes\Travaux sur ventes** pour les factures

ÉTAPE 2 : aller dans le menu **Ventes\Travaux règlements** pour les règlements et bordereaux

### 3.2 Editer le justificatif de TVA sur encaissements



**Les factures et règlements doivent être comptabilisés.**

ÉTAPE 1 : ouvrir la Gestion Commerciale

ÉTAPE 2 : aller dans le menu **Comptabilité\Justificatif de TVA sur encaissements**

Il y a 2 états disponibles :

- Etat de la TVA encaissée
- Etat de la TVA non encaissée

#### 3.2.1 Etat de la TVA encaissée

ÉTAPE 1 : cocher la case «TVA encaissée »

ÉTAPE 2 : renseigner l'intervalle de dates souhaitées

ÉTAPE 3 : dans la zone « Code TVA pour les avances de ventes non affectées », renseigner le code de TVA le plus couramment utilisé dans les factures de vente sur lesquelles seront affectées les avances



Quand l'avance sera affectée à une facture de vente, la TVA sera recalculée selon la ou les TVA réelle(s) de facturation.



La zone « Code TVA pour les avances d'achats non affectées », n'apparaît que si vous avez le menu **Achats**.

ÉTAPE 4 : cocher « détaillée » ou « de synthèse » pour sélectionner le type d'édition



L'édition détaillée permet d'obtenir en plus de la TVA encaissée, la liste des règlements avec les factures qui sont réglées ainsi qu'un récapitulatif.

On retrouve également un récapitulatif des encaissements par mode de règlement.

ÉTAPE 5 : cliquer sur « Imprimer vers » pour visualiser l'édition

Ecran à titre d'exemple :

**Justificatifs de la TVA sur encaissements** (X)

Type d'édition  
 TVA non encaissée 1  TVA encaissée

Date du 01/03/2017 au 30/03/2017 2

Code tva pour les avances de vente non affectées V3 3

Edition  
 détaillée 4  de synthèse

5 Imprimer vers ...

✓ Exemple d'une édition détaillée :

Page 1  
E dité le 03/04/2017

**Justificatif de la TVA encaissée du 01/03/2017 au 31/03/2017**

Société : VIGNE      Démonstration VITI

TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie

Tiers	N° règlt	Réf. règlt	Mt règlt	Document	TTC doc.	Dt doc.	Dt ech.	Montant réglé (EUR)				
								TTC	Code TVA	Taux TVA	HT	TVA
<b>Compte de trésorerie : 51200000</b>								<b>C.R.C.A.</b>				
<b>Mode de règlement CH</b>								<b>01/03/2017</b>				
ANDPA	186	186	107,12 E	FA 20160031	107,12 E	06/07/16	16/07/16	107,12	20	20,0	9,53	1,91
ANDPA	186						16/07/16		V	19,6	80,00	15,68
<b>Total Mode de règlement CH</b>								<b>107,12</b>				
<b>Mode de règlement CH</b>								<b>03/03/2017</b>				
ANDPA	187	187	141,67 E	FA 20160029	141,67 E	27/06/16	07/07/16	141,67	S		54,39	
ANDPA	187						07/07/16		V	19,6	8,00	1,57
ANDPA	187						07/07/16		V2	5,50	73,66	4,05
<b>Total Mode de règlement CH</b>								<b>141,67</b>				
<b>Total compte : 51200000</b>								<b>248,79</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>								<b>248,79</b>				

**Justificatif de la TVA encaissée du 01/03/2017 au 31/03/2017**

Société : VIGNE

Démonstration VITI

**Cumul de la TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie**

Code TVA	Taux TVA	Libellé TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Achat / vente	Débit / encaissement
20	20,00	TVA Collect. 20%	9,53	1,91	11,44	vente	débit
S	0	TVA SUSPENSION 0%	54,39	0	54,39	vente	encaissement
V	19,60	TVA Collect. 19.6%	88,00	17,25	105,25	vente	encaissement
V2	5,50	TVA Collect. 5.5 %	73,66	4,05	77,71	vente	encaissement
<b>Total (EUR)</b>			225,58	23,21	248,79		
dont codes sur encaissement			216,05	21,30	237,35		

**Récapitulatif par mode de règlement**

Mode de règlement	Libellé	Montant TTC
CH	CHEQUE	248,79
<b>TOTAL GENERAL</b>		248,79

✓ Exemple d'une édition de synthèse :

**Justificatif de la TVA encaissée du 01/03/2017 au 31/03/2017**

Société : VIGNE

Démonstration VITI

**Récapitulatif par mode de règlement**

Mode de règlement	Libellé	Montant TTC
CH	CHEQUE	248,79
		248,79

**Synthèse de la TVA encaissée**

Code TVA	Taux TVA	Libellé TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Achat / vente	Débit / encaissement
20	20,00	TVA Collect. 20%	9,53	1,91	11,44	vente	débit
S	0	TVA SUSPENSION 0%	54,39	0	54,39	vente	encaissement
V	19,60	TVA Collect. 19.6%	88,00	17,25	105,25	vente	encaissement
V2	5,50	TVA Collect. 5.5 %	73,66	4,05	77,71	vente	encaissement
<b>Total (EUR)</b>			225,58	23,21	248,79		
dont codes sur encaissement			216,05	21,30	237,35		

**3.2.2 Etat de la TVA non encaissée**

ÉTAPE 1 : cocher la case « TVA non encaissée »

ÉTAPE 2 : dans la case « Date d'arrêté », renseigner la date fin de déclaration

ÉTAPE 3 : dans la zone « Code TVA pour les avances de vente non affectées », renseigner le code TVA le plus utilisé

ÉTAPE 4 : dans la zone « Compte pour les ventes non encaissées », renseigner le compte de vente créé précédemment (cf. paragraphe 3.2.1.)

ÉTAPE 5 : dans la zone « Compte pour la TVA non encaissée », indiquer le compte de TVA renseigné précédemment

ÉTAPE 6 : dans la zone « Journal », renseigner le code du journal créé précédemment (cf. paragraphe 3.2.2.)

ÉTAPE 7 : cocher « détaillée » ou « de synthèse » pour sélectionner le type d'édition

ÉTAPE 8 : cliquer sur « imprimer vers » pour visualiser l'édition

Ecran à titre d'exemple :



Le bouton « Générer les écritures » est toujours présent dans le dossier de Gestion commerciale en version 2017 (V13.xx), mais il est à utiliser uniquement si le dossier du comptable est dans une version inférieure à la version 2017 (de type V12.xx) pour obtenir une déclaration de TVA juste.



Les étapes 4, 5 et 6 sont obligatoires uniquement si vous voulez générer les écritures. Elles ne sont pas nécessaires pour lancer l'édition du justificatif de tva.

✓ Exemple d'une édition détaillée par client.

JUSTIFICA TIF DE LA TVA SUR ENCAISSEMENT										Page	6	
Société : VIGNE		Démonstration VTI								Edité le	03/04/2017	
TVA sur factures de vente non encaissées ou par avance au 31/03/2017												
Document	Montant TTC	Montant non encaissé ou encaissé par avance (EUR)								N° échéance	Date d'échéance	Nb jours retard
		Montant Réglié	Solde dû TTC	Code TVA	Taux TVA	HT	TVA					
<b>Tiers : HONGROI hongrie</b>												
Doc. non soldé du 10/05/2016 : Facture 20160020	13,32 E		13,32 E			13,32				1	20/05/2016	315
Doc. non soldé du 10/05/2016 : Facture 20160022	55,50 E		55,50 C			55,50				1	20/05/2016	315
<b>Total tiers : HONGROI</b>			68,82			68,82		0				
<b>Tiers : KNOPE KNOLL PETER - 4328 DUSSELDORF</b>												
Doc. non soldé du 10/05/2012 : Facture 20120005	48,48 E		48,48 C			48,48				1	20/05/2012	1776
Doc. non soldé du 12/11/2014 : Facture 20140003	48,48 E		48,48 C			48,48				1	22/11/2014	860
<b>Total tiers : KNOPE</b>			96,96			96,96		0				
<b>Tiers : MONLI MONNIER Hubert - 1000 MONT</b>												
Doc. non soldé du 05/09/2015 : Facture 20150021	47,52 E		47,52 E			47,52				1	15/09/2015	563
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 137,56</b>		<b>15 760,67</b>		<b>2 376,89</b>				

\* Taxes non soumises à TVA

✓ Exemple d'une édition de synthèse :

JUSTIFICA TIF DE LA TVA SUR ENCAISSEMENT							
Société : VIGNE		Démonstration VTI					
TVA sur factures de vente et d'achat, non encaissées et non réglées, ou par avance au 31/03/2017							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
Code TVA	Taux TVA	Libellé TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Achat / vente	Débit / encaissement
20	20,00	TVA Collect. 20%	-1 080,41	-216,08	-1 296,50	vente	débit
A1	19,60	TVA 19.6 %	210,92	41,34	252,26	achat	encaissement
A2	5,50	TVA D/BNCI 5.5 %	-2 062,37	-113,43	-2 175,80	achat	encaissement
C	0	TVA CEE 0%	3 417,38	0	3 417,38	vente	encaissement
E	0	TVA EXPORT HORS CEE 0	194,24	0	194,24	vente	encaissement
V	19,60	TVA Collect. 19.6%	13 229,48	2 592,98	15 822,45	vente	encaissement
<b>Total (EUR)</b>			<b>13 909,23</b>	<b>2 304,80</b>	<b>16 214,04</b>		
dont codes sur encaissement			14 989,65	2 520,89	17 510,53		

\* Taxes non soumises à TVA

## 4. COMPRENDRE SON JUSTIFICATIF DE TVA

Vous trouverez ci-dessous quelques astuces pour vous aider à comprendre votre justificatif de TVA édité depuis la Gestion commerciale.

### 4.1 Etat de la TVA encaissée détaillé

Cet état vous permet d'obtenir un justificatif des montants de TVA encaissés sur la période de déclaration de TVA.

#### 4.1.1 Tableau « TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie »

Ce tableau « TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie » vous permet de vérifier le détail des règlements et avances comptabilisés, pris en compte sur la période sélectionnée, pour le calcul de la TVA encaissée.

Les informations seront triées selon :

- Le compte de banque utilisé
- Le mode de règlement
- Le jour du règlement

Ecran à titre d'exemple :

												Page	1
												E dité le	27/04/2017
<b>Justificatif de la TVA encaissée du 01/01/2017 au 31/01/2017</b>													
Société : VIGNE				Démonstration VITI									
TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie													
Tiers	N° règl	Réf. règl	Mt règl	Document	TTC doc.	Dt doc.	Dt ech.	Montant réglé (EUR)					
								TTC	Code TVA	Taux TVA	HT	TVA	
<b>Compte de trésorerie : 51200000 C.R.C.A.</b>													
<b>Mode de règlement CH 23/01/2017</b>													
2FRPAR	189	189	13 500,00 E	FA 20170001	13 500,00 E	23/01/17	02/02/17	13 500,00	V3	20,0	11 250,00	2 250,00	
<b>Mode de règlement CH 30/01/2017</b>													
2FRPAR	190	190	1 440,00 E	Avance 15	1 440,00 E	30/01/17		1 440,00	V3	20,0	1 200,00	240,00	
4HUE	191	191	50,00 E	Avance 16	50,00 E	30/01/17		50,00	V3	20,0	41,67	8,33	
4HUE	191	191	50,00 E	Avance 16	50,00 E	30/01/17		-50,00	V3	20,0	-41,67	-8,33	
<b>Total Mode de règlement CH</b>								<b>1 440,00</b>					
<b>Mode de règlement CB 30/01/2017</b>													
3UENEG	192	192	20,00 E	FA 20140734	22 800,00 E	29/08/14	08/09/14	20,00	C		20,00		
<b>Total compte : 51200000</b>								<b>14 960,00</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>								<b>14 960,00</b>					

#### Cas d'un règlement comptabilisé et affecté à une facture qui a un taux de tva de 20%

2FRPAR	189	189	13 500,00 E	FA 20170001	13 500,00 E	23/01/17	02/02/17	13 500,00	V3	20,0	11 250,00	2 250,00	
--------	-----	-----	-------------	-------------	-------------	----------	----------	-----------	----	------	-----------	----------	--

- ✓ Pour cet exemple, le montant réglé de 13500€, affecté à une facture avec un taux de tva de 20%, génère une tva encaissée de 2250€.

#### Cas d'un règlement comptabilisé et affecté à une facture qui a un taux de tva de 0%

3UENEG	192	192	20,00 E	FA 20140734	22 800,00 E	29/08/14	08/09/14	20,00	C		20,00		
--------	-----	-----	---------	-------------	-------------	----------	----------	-------	---	--	-------	--	--

- ✓ Ici, le montant réglé de 20€, étant affecté à une facture sans tva, ne génère aucun montant dans la tva encaissée.

### Cas d'un règlement comptabilisé saisi en temps qu'avance

2FRPAR	190 190	1 440,00 E	Avance 15	1 440,00 E	30/01/17	1 440,00	V3	20,0	1 200,00	240,00
--------	---------	------------	-----------	------------	----------	----------	----	------	----------	--------

- ✓ Lorsque le règlement donne naissance à une avance, dans la colonne « Document », il est noté le n° d'une avance et non d'une facture.
- ✓ L'édition nous donne une estimation de la tva encaissée pour cette avance (ici 240€) qui est calculée d'après le code de tva indiqué dans la case « Code de tva pour les avances non affectée » avant édition (ici V3 à 20%).

### Cas d'un règlement qui a été comptabilisé et passé impayé sur le même mois

4HUE	191 191	50,00 E	Avance 16	50,00 E	30/01/17	50,00	V3	20,0	41,67	8,33
4HUE	191 191	50,00 E	Avance 16	50,00 E	30/01/17	-50,00	V3	20,0	-41,67	-8,33

- ✓ La ligne avec les montants positifs représente le règlement comptabilisé.
- ✓ La ligne avec les montants négatifs représente l'annulation du règlement.
- ✓ Dans cet exemple, le règlement 191 a été saisi et passé en impayé le même jour (30/01/2017) donc les lignes se suivent dans le tableau mais ça ne sera pas forcément toujours le cas en fonction de la date d'annulation.



L'annulation du règlement va rectifier le montant la TVA encaissés (ligne avec montants négatifs) sur le mois appartenant à la date d'impayé.

#### 4.1.2 Tableaux synthétiques sur les mouvements de trésorerie

Vous retrouverez ici :

- un tableau avec les montants répartis selon les codes de tva utilisés,
- et un tableau avec le montant total des règlements comptabilisés réparti par mode de règlement.

Ecran à titre d'exemple :

							Page	2
							E dité le	27/04/2017
<b>Justificatif de la TVA encaissée du 01/01/2017 au 31/01/2017</b>								
Société : VIGNE			Démonstration VITI					
Cumul de la TVA encaissée sur les mouvements de trésorerie								
Code TVA	Taux TVA	Libellé TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Achat / vente	Débit / encaissement	
C	0	TVA CEE 0%	20,00	0	20,00	vente	encaissement	
V3	20,00	TVA vente 20%	12 450,00	2 490,00	14 940,00	vente	encaissement	
<b>Total (EUR)</b>			12 470,00	2 490,00	14 960,00			
dont codes sur encaissement			12 470,00	2 490,00	14 960,00			
Récapitulatif par mode de règlement								
Mode de règlement	Libellé		Montant TTC					
CB	CARTE BANCAIRE		20,00					
CH	CHEQUE		14 940,00					
<b>TOTAL GENERAL</b>			14 960,00					

#### 4.1.3 Tableau « TVA encaissée sur les mouvements hors trésorerie »

Dans ce tableau, il s'agit de mouvements qui n'impactent pas votre déclaration de TVA.  
Vous retrouverez les affectations faites entre les avances et les factures sur la période consultée.

Ecran à titre d'exemple :

											Page	3
											E dité le	27/04/2017
<b>Justificatif de la TVA encaissée du 01/01/2017 au 31/01/2017</b>												
Société : VIGNE			Démonstration VITI									
TVA encaissée sur les mouvements hors trésorerie												
Date mv.	Tiers	Libellé mouvement	Document	TTC doc.	Dt doc.	Dt ech.	Montant réglé (EUR)					
							TTC	Code TVA	Taux TVA	HT	TVA	
31/01/2017	ZFRPAR	Affectation d'avance	FA 20160002	1 440,00 E	15/02/16	25/02/16	1 440,00	V3	20,0	1 200,00	240,00	
31/01/2017	ZFRPAR	Affectation sur docume	Avance 15	1 440,00 E	30/01/17		-1 440,00	V3	20,0	-1 200,00	-240,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>0</b>					

#### 4.1.4 Tableau synthétique sur les mouvements hors trésorerie

Vous retrouverez aussi un tableau synthétique sur les mouvements hors trésorerie avec une répartition des montants selon les codes de tva utilisés.

Ecran à titre d'exemple :

											Page	4
											E dité le	27/04/2017
<b>Justificatif de la TVA encaissée du 01/01/2017 au 31/01/2017</b>												
Société : VIGNE			Démonstration VITI									
Cumul de la TVA encaissée sur les mouvements hors trésorerie												
Code TVA	Taux TVA	Libellé TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Achat / vente	Débit / encaissement					
V3	20,00	TVA vente 20%	0	0	0	vente	encaissement					
<b>Total (EUR)</b>			0	0	0							
dont codes sur encaissement			0	0	0							

#### 4.1.5 Tableau « Synthèse de la TVA encaissée »

En dernière page de l'édition de votre justificatif de tva encaissée détaillée, vous retrouverez le même tableau que l'édition du justificatif de tva de synthèse.

Ce tableau vous donne les montants TTC, HT et TVA répartis selon les codes de tva.

Ecran à titre d'exemple :

											Page	5
											E dité le	27/04/2017
<b>Justificatif de la TVA encaissée du 01/01/2017 au 31/01/2017</b>												
Société : VIGNE			Démonstration VITI									
Synthèse de la TVA encaissée												
Code TVA	Taux TVA	Libellé TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Achat / vente	Débit / encaissement					
C	0	TVA CEE 0%	20,00	0	20,00	vente	encaissement					
V3	20,00	TVA vente 20%	12 450,00	2 490,00	14 940,00	vente	encaissement					
<b>Total (EUR)</b>			12 470,00	2 490,00	14 960,00							
dont codes sur encaissement			12 470,00	2 490,00	14 960,00							

## 4.2 Etat de la TVA non encaissée détaillé

Cet état vous permet de contrôler la TVA non encaissée et encaissée par avance.

JUSTIFICATIF DE LA TVA SUR ENCAISSEMENT												
Société : VIGNE		Démonstration VTI										Page 5
												Édit le 03/04/2017
TVA sur factures de vente non encaissées ou par avance au 31/03/2017												
Document	Montant TTC	Montant non encaissé ou encaissé par avance (EUR)										
		Montant Réglé	Solde dû TTC	Code TVA	Taux TVA	HT	TVA	N° échéance	Date d'échéance	Nb jours retard		
<b>Tiers : C CAVEAU</b>												
Doc. non soldé du 17/03/2016 : Facture 20160009	4,53 E		4,53	V	19,6	3,79	0,74	1	27/03/2016	369		
Doc. non soldé du 15/02/2016 : Ticket 20160001	108,72 E		108,72	V	19,6	90,90	17,82	1	25/02/2016	400		
Doc. non soldé du 24/02/2016 : Ticket 20160002	13,59 E		13,59	V	19,6	11,36	2,23	1	05/03/2016	391		
Règlt sur doc. non comptab. : Facture 20160007	26,88 E	13,29	-13,59	20	20,0	-11,33	-2,27	1	05/03/2016			
<b>Total tiers : C</b>			113,24			94,72	18,52					
<b>Tiers : CENTR CENTRE LECLERC - 40200 MIMIZAN BOURG</b>												
Doc. non soldé du 01/11/2006 : Facture 06000036	3 229,20 E		3 229,20	V	19,6	2 700,00	529,20	1	01/12/2006	3773		
Doc. non soldé du 14/12/2006 : Facture 06000039	6 458,40 E		6 458,40	V	19,6	5 400,00	1 058,40	1	14/01/2007	3729		
<b>Total tiers : CENTR</b>			9 687,60			8 100,00	1 587,60					
<b>Tiers : CLIPA client passage</b>												
Doc. non soldé du 29/03/2011 : Facture 01	100,00 E	48,00	52,00	C		52,00		1	29/03/2011	2194		
<b>Tiers : DENMI DENISOT Michel - 10700 ARCIS SUR AUBE</b>												
Doc. non soldé du 25/06/2015 : Facture 20150006	1 002,42 E		1 002,42	20	20,0	22,40	4,48	1	05/07/2015	635		
				V	19,6	815,67	159,87	1	05/07/2015	635		
<b>Tiers : ETSDA ETS DAUDET - 33000 BORDEAUX</b>												
Doc. non soldé du 05/09/2015 : Facture 20150018	26,98 E		26,98	20	20,0	22,48	4,50	1	05/10/2015	543		
<b>Tiers : ETSPI ETS PICARD - 69002 LYON</b>												
Avance non soldée du 31/12/2016 : Avance 35	100,00 E		-100,00	20	20,0	-83,33	-16,67					
<b>Tiers : GUIM MR GUILLOT Michel - 74380 BONNE</b>												
Doc. non soldé du 05/09/2015 : Facture 20150019	54,36 E		54,36	V	19,6	45,45	8,91	1	15/09/2015	563		
<b>Tiers : HANSE HANSEN - B-7485 BRUGES</b>												

\* Taxes non soumises à TVA

### 4.2.1 A quoi correspondent les diverses colonnes ?

- ✓ « Document » : précise le n° de document concerné. On peut aussi y retrouver la date du document.
- ✓ « Montant TTC » : correspond au montant TTC total du document.
- ✓ « Montant réglé » : correspond au montant réglé pour le document.
- ✓ « Solde dû TTC » : correspond au solde du document à la date de l'édition.
- ✓ « Code de tva » : correspond au code de tva appliqué sur le document ou estimé pour une avance.
- ✓ « Taux TVA » : correspond au taux de tva appliqué sur le document ou estimé pour une avance.
- ✓ « HT » : correspond au montant HT du document.
- ✓ « TVA » : correspond au montant de TVA du document.
- ✓ « N° échéance » : correspond au n° de l'échéance du document.
- ✓ « Date d'échéance » : correspond à la date d'échéance du document.
- ✓ « Nb jours de retard » : correspond au nombre de jours de retard de paiement entre la date d'échéance du document et la date que vous avez inscrite dans la zone « Date d'arrêt » pour lancer l'édition.

### 4.2.2 A quoi correspondent les diverses lignes ?

- ✓ Les lignes « Doc. Non soldé du » représentent les documents (facture ou ticket) non soldés entièrement à la date consultée (Date d'arrêt).
- ✓ Les lignes « Règlt sur doc. non comptab. » signifie qu'un règlement a été saisi et comptabilisé mais il est affecté à un document non comptabilisé.



La facture n'étant pas comptabilisée, elle n'est pas prise en compte dans l'édition du justificatif de TVA, il faut aller la comptabiliser puis refaire l'édition du justificatif de TVA. La ligne « Règl sur doc. non comptab. » ne sera plus présente après comptabilisation du document.

Exemple :

TVA sur factures de vente non encaissées ou par avance au 31/03/2017										
Document	Montant TTC	Montant non encaissé ou encaissé par avance (EUR)								
		Montant Réglié	Solde dû TTC	Code TVA	Taux TVA	HT	TVA	N° échéance	Date d'échéance	Nb jours retard
Tiers: C CAVEAU										
Doc. non soldé du 17/03/2016 : Facture 20160009	4,53 E		4,53	V	19,6	3,79	0,74	1	27/03/2016	369
Doc. non soldé du 15/02/2016 : Ticket 20160001	108,72 E		108,72	V	19,6	90,90	17,82	1	25/02/2016	400
Doc. non soldé du 24/02/2016 : Ticket 20160002	13,59 E		13,59	V	19,6	11,36	2,23	1	05/03/2016	391
Règl sur doc. non comptab. : Facture 20160007	26,88 E	13,29	-13,59	20	20,0	-11,33	-2,27	1	05/03/2016	
<b>Total tiers : C</b>			113,24			94,72	18,52			

Dans cet exemple, la facture 20160009 du client C n'est pas soldée, il reste 4.53€ à solder au 31/03/2017. Dans cet exemple, le règlement comptabilisé de 13.29€ règle la facture 20160007 du client C qui n'est pas encore comptabilisée.

- ✓ Les lignes « Avance non soldée du » représentent les avances comptabilisées qui ne sont pas encore affectées totalement à un document.

Exemple :

Tiers: ETSPI ETS PICARD - 69002 LYON										
Avance non soldée du 31/12/2016 : Avance 35	100,00 E		-100,00	20	20,0	-83,33	-16,67			

Dans cet exemple, l'avance 35 du client ETSPI d'un montant de 100€, n'est pas encore affectée à un document. La TVA à encaisser estimée est de 16.67€.



L'édition va nous donner une estimation de la TVA que l'on peut encaisser d'après le code de tva que vous avez renseigné dans la case « Code de tva pour les avances de ventes non affectée » avant de lancer l'édition.



Lorsque l'avance sera affectée à un document, l'édition recalculera bien la TVA selon le taux appliqué sur le document concerné.

*Cette documentation correspond à la version 13.50. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*